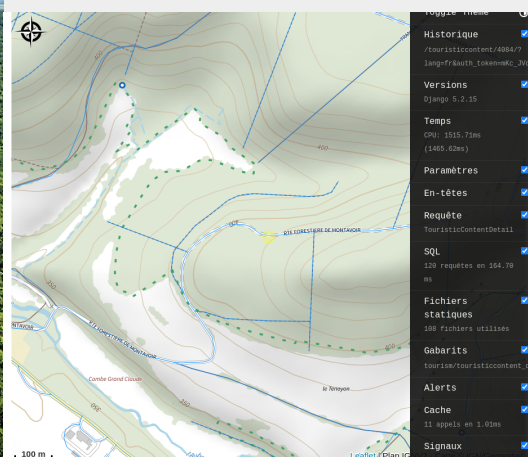


Forêt domaniale d'Auberive

Auberive



Attribution : Forêt d'Auberive (Eurociel - Gérard Corret)



Useful information

Category : Patrimoine naturel

Type d'usage : Bois et forêts

Description

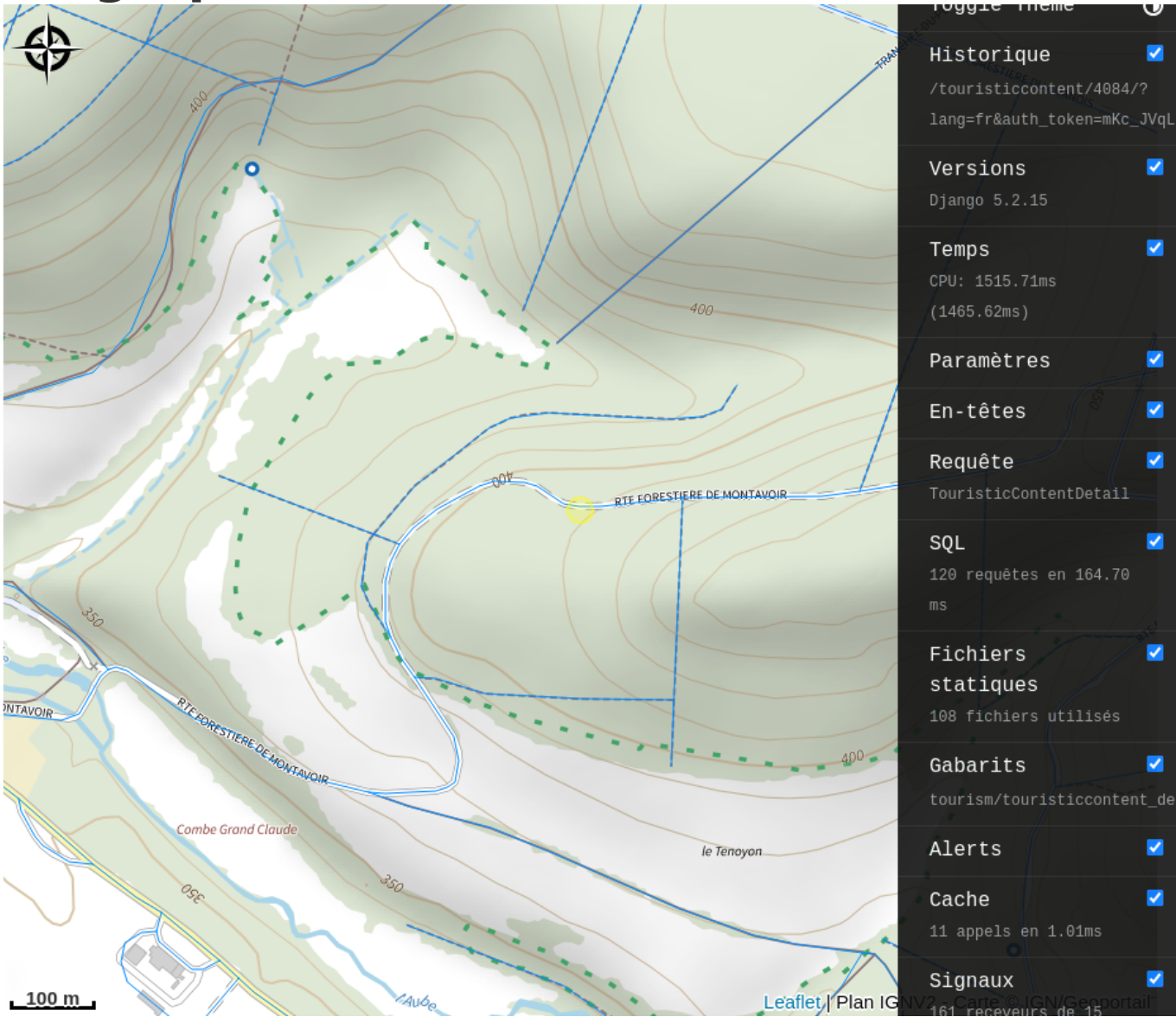
La forêt domaniale d'Auberive se compose de trois massifs : Montgérand, Montaubert et Montavoir. Elle couvre des milliers d'hectares et abrite des colonies de cerfs, chevreuils et sangliers, sans oublier une flore variée. La forêt est en accès libre avec possibilité de découverte accompagnée par le Centre d'Initiation à la Nature d'Auberive, ou par Nature Haute-Marne. Accès libre toute l'année sans réservation par plusieurs sentiers de randonnée (hors période de chasse). Pour les spécialistes de nature : Le massif forestier d'Auberive est l'un des plus prestigieux du département. Par son caractère typique et sa richesse écologique, cette ZNIEFF de type II, d'une superficie de près de 300 hectares, se range parmi les sites majeurs de Haute-Marne. Etabli sur les plateaux calcaires durs et sur les marnes du sud du département, le massif d'Auberive comprend à la fois des secteurs secs et des zones humides. Les types forestiers dominants sont très typiques : hêtraie-chênaie-charmaie calcicole sur plateau ou sur faible pente, hêtraie calcicole xérophile (sur pente oolithique), érableiaie-chênaie-frênaie de fond de vallon, hêtraie froide calcicole (sur pente exposée nord), érableiaie-tiliaie sur éboulis et lapiaz, etc. L'originalité de ce massif est également constituée par ses clairières et vallons marécageux (qui font l'objet de ZNIEFF de type I), avec de nombreux groupements caractéristiques de ce type de milieu : schoenaies à choin noirâtre, à choin ferrugineux ou à jonc obtusiflore, magnocariçaies, roselières et filipendulaies dans les zones très mouillées des fonds de vallons, moliniaies et mésobromaies (très localement) dans les zones les moins humides. Un ourlet herbacé discontinu borde souvent les marais et côtoie selon les endroits la saulaie ou la forêt marécageuse riveraine. La végétation : Les espèces végétales protégées et/ou en régression dans la région sont nombreuses en liaison avec la diversité des milieux représentés ici. Au total, 26 espèces sont concernées : les hêtraies sèches avec trois orchidées (les céphalanthères rouges, à feuilles longues (protégées), l'épipactis leptochile) et l'hépatique à trois lobes, rarissime en Haute-Marne ; les bois marécageux avec le thélyptérisme des marais ; les bois de fond de combe avec la nivéole (protégée) ; pour les moliniaies, la renoncule à segments étroits (protection régionale) et l'ophioglosse vulgaire (liste rouge des végétaux) ; les pelouses avec l'hélianthème blanchâtre, d'origine subméditerranéenne, la laïche pied d'oiseau, d'origine préalpine, la violette rupestre, d'origine nord-eurasiatique (toutes étant protégées) et l'orchis brûlé ; pour les lisières thermophiles, la grande gentiane et la filipendule vulgaire ; pour les lisières plus mésophiles, le cynoglosse des montagnes ; pour les marais, deux orchidées (l'orchis incarnat et l'orchis de Traunsteiner), le choin ferrugineux (protégé en France et dont les populations champardennaises constituent un îlot très excentré à l'ouest par rapport à l'aire de répartition de l'espèce), la linaigrette à feuilles larges, en très forte régression en plaine, la parnassie des marais et la swertie pérenne, rare ou très rare dans les montagnes calcaires et très localisée en plaine ; pour les formations marécageuses à grandes herbes, l'aconit napel et le saule rampant ; pour les cariçaies, le ményanthe trèfle d'eau ; pour les rochers, la potentille à petites fleurs. Celles-ci sont toutes inscrites sur la liste rouge des végétaux de Champagne-Ardenne, beaucoup sont également protégées dans la région. La faune : L'entomofaune (Odonates, Orthoptères et Lépidoptères) est bien représentée et sur les 92 espèces inventoriées, une vingtaine font partie des listes rouges (nationale ou régionale). On peut notamment citer des libellules telles que l'agrion de Mercure, protégé en France et en Europe (convention de Berne) et inscrit sur les listes rouges française et régionale en tant qu'espèce rare menacée de disparition dans le quart nord-est de la France, le cordulégastre annelé et le cordulégastre bidenté, rares et

d'origine montagnarde, la grande aeschne, la cordulie métallique, le gomphe vulgaire, l'agrion gracieux, etc. Les criquets chanteurs (avec le criquet des montagnes, le criquet ensanglanté, le criquet à petites ailes...), les sauterelles (conocéphale des roseaux, decticelle à petites ailes) et les papillons (avec le nacré de la sanguisorbe, le petit collier argenté, la bacchante, protégée en Europe par la convention de Berne, inscrite sur la liste rouge nationale de la faune menacée, dans la catégorie en danger de disparition) sont abondants. Le lucane cerf volant et la petite cigale des montagnes s'y rencontrent également. Plus de vingt mollusques différents se rencontrent sur la zone, dont une espèce rare en France et localisée aux On peut aussi y observer de nombreux reptiles et certains batraciens et amphibiens : parmi eux, le lézard des souches, le lézard des murailles et la couleuvre verte et jaune (pour les premiers), la salamandre tachetée et le crapaud accoucheur font partie des listes rouges. L'avifaune est riche et diversifiée, avec une centaine d'espèces recensées. Elle est caractérisée par de nombreux passereaux (alouette lulu, alouette des champs, gobe mouche gris, bruant proyer, fauvette babillarde, locustelle tachetée, etc.), différents pics et pie-grièches (pic vert, pic mar, pic noir, pic épeiche, pic épeichette, pie-grièche écorcheur, pie-grièche grise), des rapaces diurnes qui fréquentent le site à la recherche de nourriture (milans noir et royal, busard Saint-Martin, faucons hobereau et crécerelle, bondrée apivore et épervier d'Europe) et des rapaces nocturnes qui nichent dans le secteur (chouette chevêche, chouette effraie, chouette hulotte, hibou moyen-duc) ainsi que certaines espèces à intérêt cynégétique (tourterelle des bois et tourterelle turque, caille des blés, diverses grives, bécasse des bois, pigeons ramier et colombin). On peut noter ici la présence de 12 espèces de la liste rouge régionale des oiseaux menacés de Champagne-Ardenne : la chouette chevêche, le rougequeue à front blanc (en très forte régression dans toute la région, le pipit farlouse, le cincle plongeur (rare nicheur régional) au niveau des ruisseaux, la gélinotte des bois (proche de sa limite d'aire, très rare et en nette régression), la chouette de Tengmalm, le pic mar, le pigeon colombin et, dans les milieux ouverts et broussailleux, la pie-grièche grise, la pie-grièche écorcheur et l'alouette lulu). La cigogne noire a été également contactée sur le site. Les chauve-souris sont une des grandes richesses du Val Clavin (qui fait partie de cette ZNIEFF II) et renferment notamment la noctule commune, le grand murin, le murin de Daubenton, le murin à moustaches, la sérotine commune, la pipistrelle et l'oreillard roux. L'ensemble de la zone est plutôt un secteur de chasse pour ces chiroptères qui y trouvent de nombreux insectes. Le massif présente également un intérêt géomorphologique (lapias, vallées sèches, falaises, tufières, etc.), paysager, pédagogique (présence à Auberive du Centre d'Initiation à la Nature) et cynégétique (chevreuil, cerf et sanglier). Il est concerné par trois arrêtés de protection de biotope (Val Clavin et station à *Leucojum vernum* du Vallon de l'Etang en 1991 et marais d'Amorey en 1992). La zone est en bon état malgré certaines dégradations.

Documents :

[Télécharger la fiche descriptive](#)

Geographical location



All useful information

Practical info

Ouvertures :

Toute l'année hors action de chasse.

Type :

Bois et forêt

Catégories :

Sites classés ZNIEFF

Tarifs :

Gratuit - Accès libre - 0 €

Contact

52160 AUBERIVE

Tél. 03 25 87 67 67

langres@attractivite52.fr